



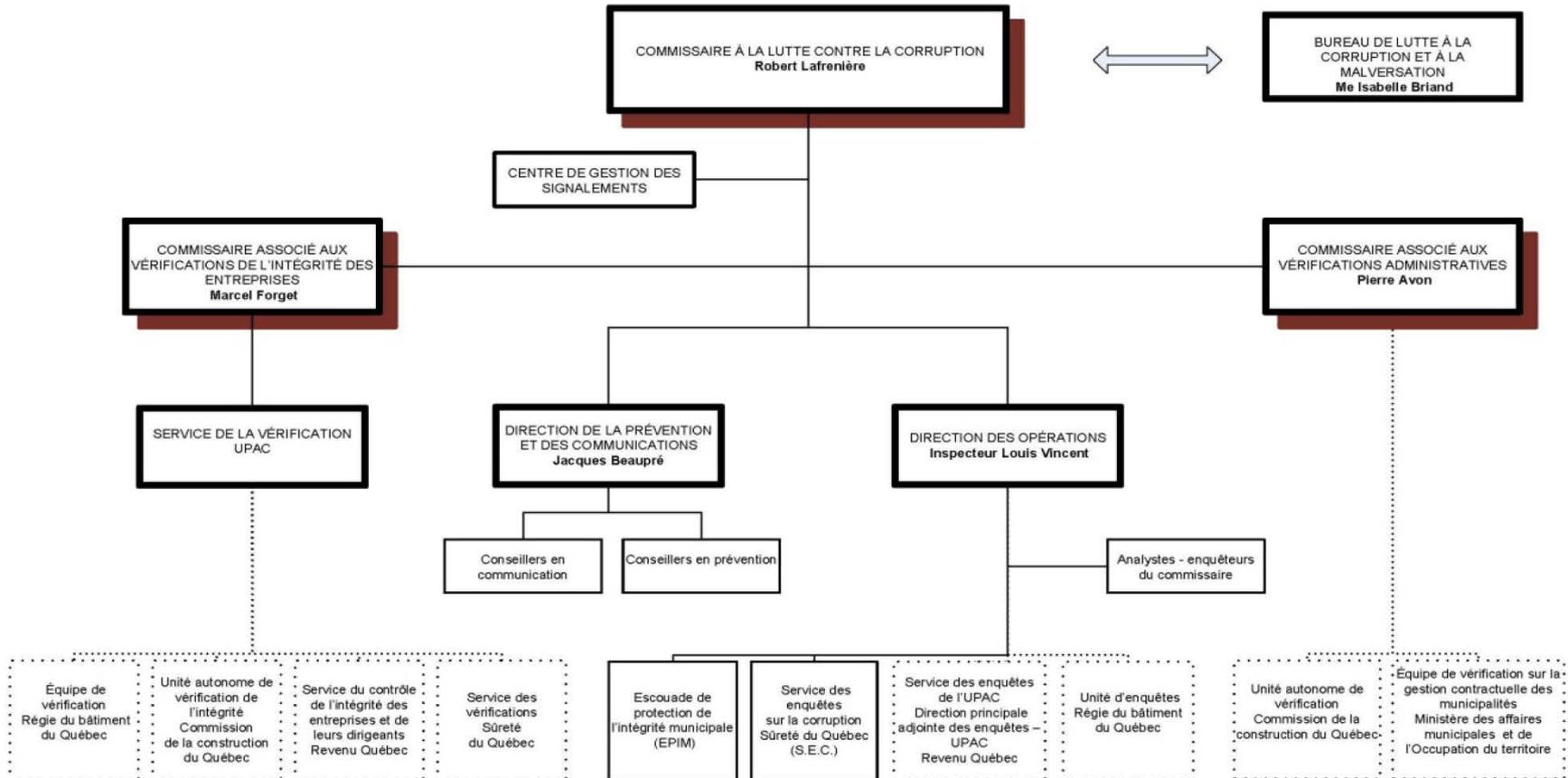
192P-2014

PRÉVENIR VÉRIFIER ENQUÊTER

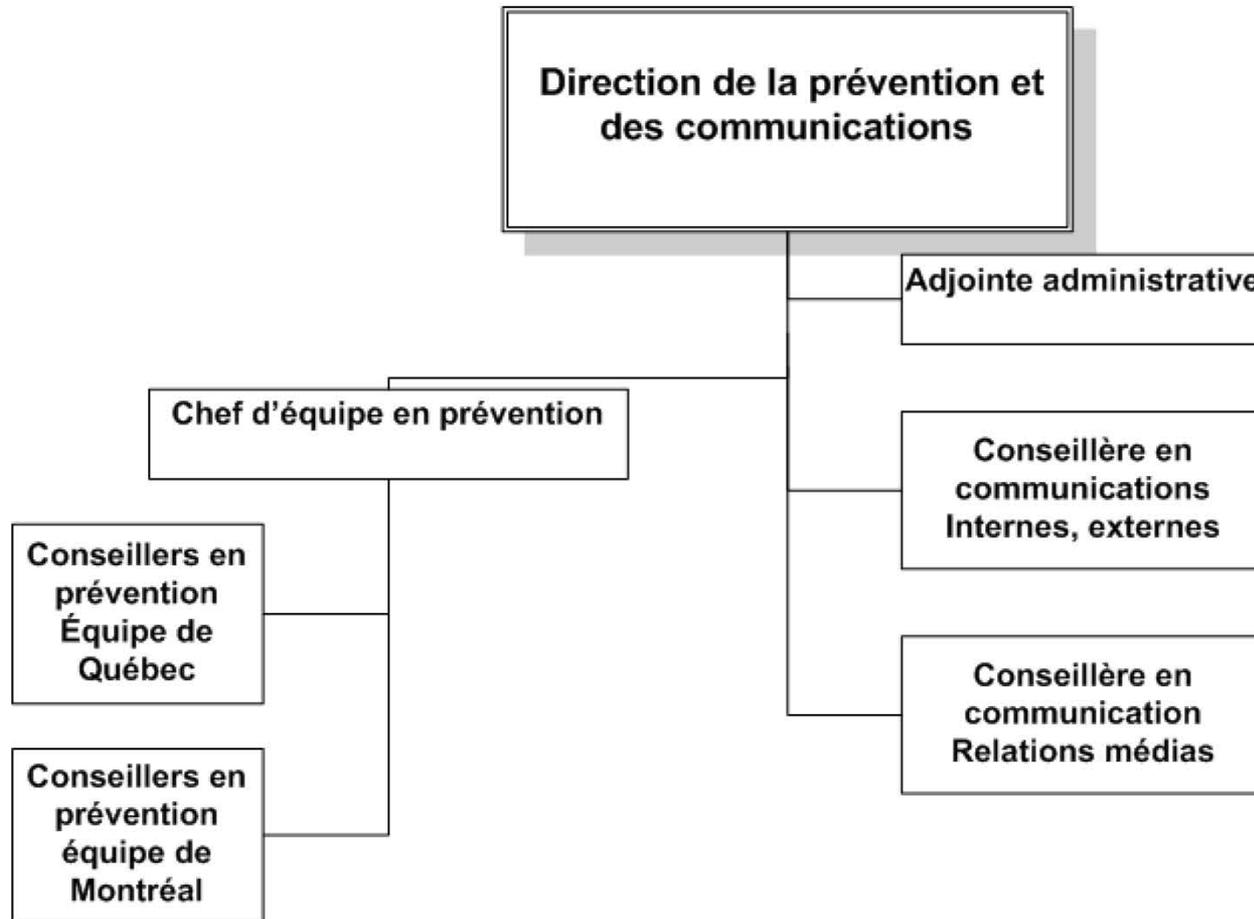
Direction de la prévention et des communications

Septembre 2014

Organigramme



Direction de la prévention et des communications

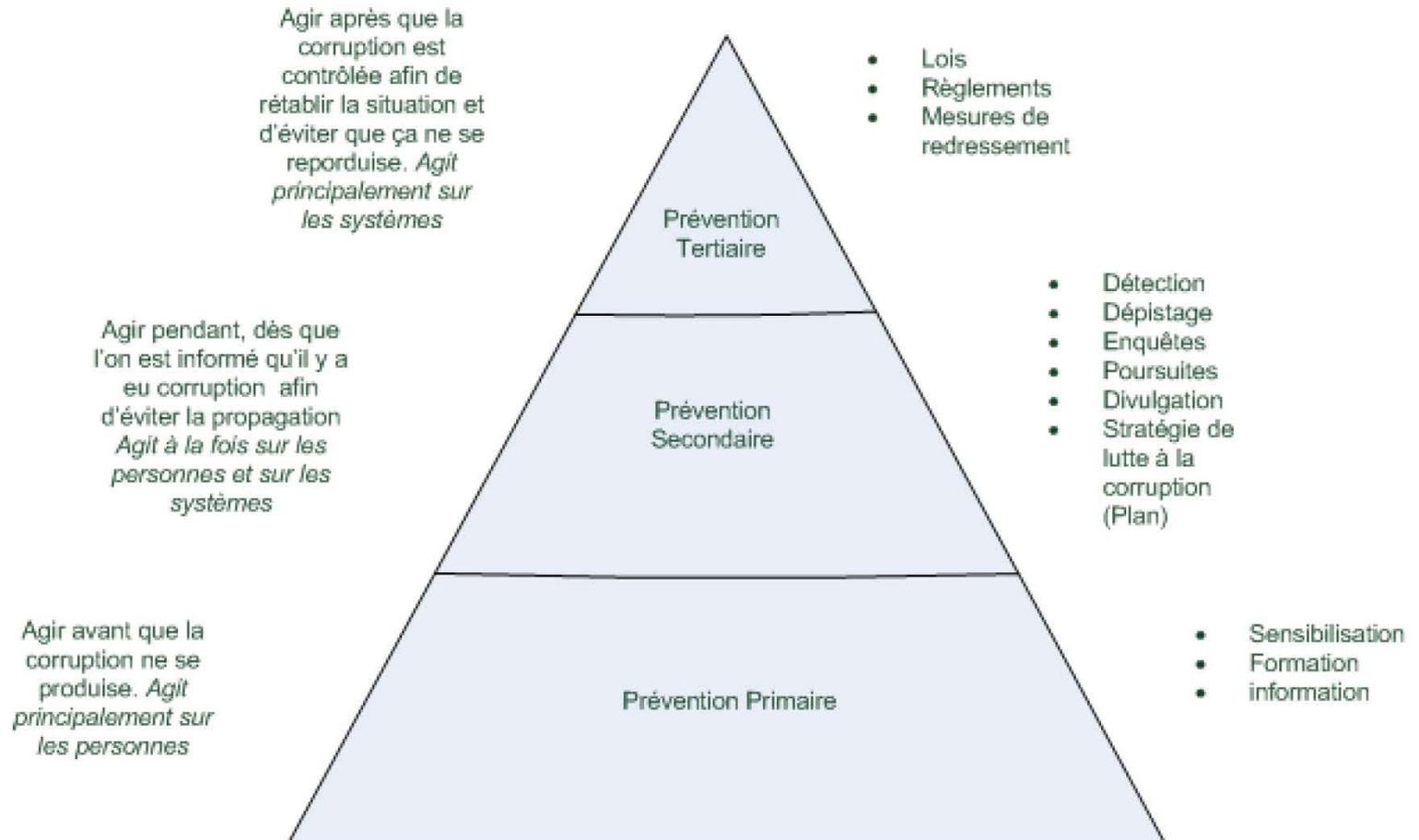


Budget de la DPC

période avril 2012-mai 2013

- Le budget de la Direction de la prévention et des communications s'élève à : 859,368\$

La démarche de la prévention à l'UPAC



Prévention primaire

- Sessions de sensibilisation
- Durée d'environ 1 heure
- Groupe de 5 à 25 personnes
- Contenu :
 - Contexte et historique (origine de la lutte contre la corruption dans le monde et au Québec)
 - Présentation de l'UPAC (structure, mandats, Loi Concernant la lutte contre la corruption et Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics)
 - Définition et explication de la corruption et de la collusion
 - Quelques stratagèmes utilisés par les corrupteurs et les collusionneurs (démonstration de la nature insidieuse de ces crimes)
 - Quelques pistes pour prévenir la corruption et la collusion dans les processus contractuels
 - Quoi, qui, quand, comment signaler à l'UPAC et les règles de protection de l'anonymat contre les représailles
 - Nos coordonnées

Organisations visitées par les conseillers en prévention

- **Ministère de la Santé**
 - MSSS, Agences, Fondations, Hôpitaux, RAMQ, HémaQuébec, approvisionneurs
- **Ministère de l'éducation**
 - MELS, Universités incluant les C.A., Commissions scolaires, CÉGEP
- **Cabinets**
 - Chefs de cabinet et membres des cabinets du gouvernement du Québec
- **Monde municipal**
 - MRC, Municipalités (Québec, Laval)
 - Élus et administratif
- **Autres**
 - MTQ, RACJ, SHQ, CSPQ, CSST, IQ
 - MRI, MRNF, Loto Québec, SHQ, Société des traversiers, Régie du cinéma, Sépaq

Évaluations des impacts

Impacts connus:

- Statistiques d'intervention en prévention
 - Nombre de personnes
 - Organismes rencontrées
 - Nos cibles
- Évaluation par les participants aux ateliers à la fin des présentations
- Commentaires recueillis auprès des participants et des organisateurs

Autres collaboration avec des organismes extérieurs

- Ministère des Transports
- Le Secrétariat du Conseil du trésor
 - direction de la formation sur les marchés publics, développement des capsules web
 - Direction du développement des personnes et des organisations
- Le Bureau de protection de l'intégrité et de l'éthique municipale de Laval
- Le Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal
- L'Autorité des marchés financiers
- Société Québécoise des infrastructures
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- OIQ
- Université Laval
- Université de Montréal

Capsules de formation en ligne

- Développement de capsules web en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec et le Secrétariat du Conseil du trésor
 - (printemps 2014)

Capsules de formation en ligne



- [Capsule 1 - Contexte et définitions](#)
- [Capsule 2 - Organisation et législation](#)
- [Capsule 3 - Stratagèmes et facteurs de vulnérabilité](#)
- [Capsule 4 - Comportements à risque, mesures préventives et signalement](#)
- [Synthèse](#)
- [Ressources](#)

<http://www.upac.gouv.qc.ca>

- Depuis le début de la création de l'UPAC:
 - 455 séances de sensibilisation
 - 7 kiosques d'information
 - 4 conférences
 - 4 colloques

 - 14 visioconférences
 - 185 visionnements des capsules web (août 2014)
- Total des personnes sensibilisées depuis le début de l'UPAC :
15,178

Prévention secondaire

Gestion des risques de corruption et de collusion

- Analyse des meilleures pratiques (internationales)
- Développement d'une approche de gestion des risques de corruption et de collusion
- Rédaction d'un document et d'un guide méthodologique
- Travail de collaboration avec le SCT

Gestion des risques de corruption et de collusion

- Objectifs de la démarche
 - Inclure les risques de corruption et de collusion dans l'analyse déjà réalisée par les M/O
 - Donner aux M/O qui ne font pas de gestion de risques, un outil simple
 - Rendre responsables et imputables les dirigeants de la robustesse de leurs processus contractuels
 - Accompagner les M/O dans l'identification des risques de corruption et de collusion dans leurs processus contractuels

Défis de la DPC

- Attirer et retenir des conseillers en prévention performants
- Développer de nouveaux outils de prévention:
 - Sensibilisation: niveau primaire
 - Responsabilisation: niveau secondaire
 - Réglementation: niveau tertiaire
- Adapter nos contenus aux besoins des diverses clientèles
- Innover
- Évaluer la performance de nos programmes et les impacts de nos interventions sur la mission de l'UPAC

Recommandations

- Création d'un groupe de recherche sur la corruption;
- Modifications législatives ou politiques ministérielles pour imposer la gestion des risques de corruption et collusion dans tous les processus contractuels;
- Développement de formations à tous les niveaux d'éducation;
- Habilitation sécuritaire des personnes occupants certains emplois vulnérables;

Recommandations (suite)

- Développement et mise en place d'une véritable culture de la gestion des risques à l'intégrité
- Responsabilisation et imputabilité des hauts dirigeants en regard de leurs processus contractuels